



VERS UN MILIEU DE VIE SANS DOULEUR
initié avec l'Association
«Ensemble contre la douleur»

**PARLEZ DE VOTRE
DOULEUR**

**POUR PERMETTRE AU
MÉDECIN ET
À L'ÉQUIPE
SOIGNANTE**

DE LA SOULAGER

**AIDEZ-NOUS
À VOUS AIDER !**

POINTS À RETENIR

- Dans notre établissement, l'ensemble du personnel s'engage à prendre en charge votre douleur.
- Le soulagement de votre douleur dépend aussi de vous, n'hésitez jamais à en parler.

Vous pouvez vous adresser à vos référents infirmiers et soignants qui écouteront volontiers vos questions.

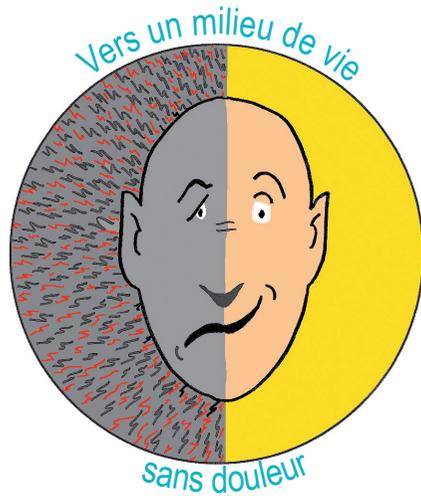


Mobilisons-nous,
tous ensemble !

N'hésitons plus...
La douleur
PARLONS-EN !



Résidence Bellerive



La douleur est définie comme :

«une expérience sensorielle et émotionnelle désagréable, associée à un dommage tissulaire présent ou potentiel, ou décrite en termes d'un tel dommage».

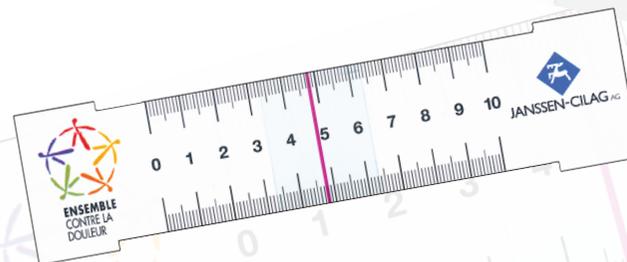
selon l'Association pour l'Etude de la douleur (IASP).

Comme chaque personne, vous êtes unique et vous avez votre manière propre de réagir à la douleur.

Votre douleur est un obstacle à votre qualité de vie.
Nous pouvons vous soulager.

Evaluons, ensemble, régulièrement votre douleur en vue d'un meilleur confort de vie.

Pour nous aider à mieux adapter votre traitement, vous pouvez nous indiquer l'intensité de votre douleur en vous aidant de la règlette.



**Vous avez mal,
parlez-en !**

*«Lorsque l'on souffre, être soulagé est un droit.»

Des traitements existent pour soulager efficacement vos douleurs, **de jour comme de nuit.**

Des médicaments sont adaptés à l'intensité de votre douleur et sont bien tolérés.

Nous pouvons aussi vous proposer différents échanges relationnels pour soulager la douleur :

- ➔ présence
- ➔ écoute
- ➔ massages
- ➔ confort
- ➔ physiothérapie

* Professeur Charles-Henri Rapin



Illustrations par Roger Moret